

... parce qu'on ne nous dit pas tout dans les publications officielles de la mairie



Les ateliers citoyens
Participer et s'informer



Val Tolosa
Une fête pour son enterrement



Projet Sabla
Signez la pétition !



Le tour du quartier
L'Ousseau

Passer la ville à 30 km/h pour ne pas avoir à créer de vraies pistes cyclables ! Voilà une drôle d'idée, prise par arrêté par le maire, le 15 décembre 2022, sans avoir réalisé auparavant d'étude de circulation sur la ville de Plaisance-du-Touch. L'objectif était « *d'améliorer la sécurité des riverains et des usagers sur la commune* ». Résultat, la réalisation des pistes cyclables est au point mort.

Reconnaissons que nous avons des « *bouts de pistes qui arrivent nulle part* » comme le font remarquer les Plaisançois, et quelques rares tracés qui se poursuivent et permettent de rejoindre, en toute sécurité, les établissements scolaires ou les communes voisines. Mais on les compte sur les doigts de la main.

La dernière enquête du baromètre de la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), qui a eu lieu en 2021, a donné la note F à Plaisance (sur une échelle allant de A à G). Pas très glorieux !

Depuis, à part avoir demandé aux voitures de ralentir, qu'est-ce qui a été fait ?

Des cheminements mixtes sur les trottoirs, des bandes cyclables peintes au sol sur la chaussée, sans protection pour les vélos qui sont frôlés par les voitures et les camions... c'est loin d'être satisfaisant. On note aussi des lacunes sur le plan de ville réalisé par la mairie. Le trottoir chaotique, en pavés autobloquants, de la rue du Dr Armaing est par exemple qualifié de piste cyclable. Nous n'irons pas jusque-là.

« *Une piste cyclable bien faite, c'est être en confiance pour envoyer un enfant de 10 ans à l'école à vélo ou accompagner un petit de 5 ans sur un tracé* », souligne un usager. Voilà un bon objectif à atteindre, pour des déplacements apaisés qui rendent une ville plus sûre.

PROCHAIN ATELIER ACT

le mercredi 27 novembre à 19h30

Réfléchir à la **création de pistes cyclables** vous intéresse ? Venez en discuter avec nous le **mercredi 27 novembre 2024 à 19h30**, à la Maison des associations, place Frédéric Mistral, à Plaisance-du-Touch (grande salle de réunions).



Et à Plaisance, comment ça va, la santé ?

« **Les déserts médicaux** », vaste sujet qui touche une grande majorité de Français et qui s'aggrave de jour en jour. Plaisance-du-Touch n'échappe pas à cette situation difficile à vivre, encore plus présente avec le départ, fin septembre, de cinq médecins que la mairie a laissés partir.

L'association ACT, consciente de l'importance du sujet a organisé le 15 février 2024 un « **Atelier santé** », à la suite duquel un collectif s'est créé, avec pour objectif la réflexion autour de solutions pour y faire face.

Une partie de ce collectif s'est réuni le 8 mars, a commencé à rédiger un cahier des charges et a proposé plusieurs actions, parmi lesquelles :

- Visiter le Centre de Santé de Basso Cambo afin de savoir comment il fonctionne
- Echanger avec le responsable de l'antenne Haute-Garonne (Blagnac) de l'association « Citoyens contre les déserts médicaux »

- Rencontrer une personne ayant participé à la création d'un centre de santé à Sarlat
- Continuer la réflexion afin de créer un Centre de santé associatif pluriprofessionnel, à caractère social.

Ce projet pourra s'inscrire dans une dynamique de santé publique à destination des citoyens, qui comprendra des actions de prévention et d'éducation à la santé.

Une réflexion est amorcée aussi quant à l'accueil des **différentes disciplines médicales et paramédicales**, au sein de cet établissement. Cela permettra notamment de faire remonter les besoins en soins des Plaisançois et de mettre en place le tiers-payant, afin de lutter contre le renoncement aux soins que l'on observe chez une partie de la population.

Une troisième réunion sera organisée très prochainement pour poursuivre nos réflexions.

Où sont passées les terres agricoles de la commune ?



Le 15 décembre 2023, le maire de Plaisance-du-Touch a **signé deux conventions avec la SAFER** (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) d'Occitanie, pour « *mettre à sa disposition* » **149,4 ha de parcelles agricoles communales en état de culture et 11,5 ha de prairies**. Ces conventions portent sur six campagnes, du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2029, et rapporteront à la commune 12 800 € par an.

Les terres ont été louées par la SAFER à **six agriculteurs**. Impossible de savoir s'ils sont de Plaisance. Ces derniers ont signé des **baux ruraux de six ans**, renouvelables chaque année. **Aucun cahier des charges n'a cependant été rédigé** pour que les techniques culturales mises en œuvre par les exploitants, sur ces terres communales, respectent des principes de protection de la nature (encadrement des produits phytosanitaires, rotation des cultures, production bio, agroforesterie...). « *Dans les échanges avec la SAFER, la Ville a rappelé son souhait de promouvoir une agriculture locale, raisonnée, respectueuse de l'environnement* », indique la mairie. Le vœu est louable, mais **il n'est accompagné d'aucun outil pour encourager les pratiques vertueuses ou vérifier ce qui se fait sur place, et aucun contrôle légal ne pourra être réalisé**.

Trois hectares ont par ailleurs été conservés par la commune, entre le Touch et le Merdagnou, pour de la production en circuit court, mais on n'a pas encore vu pointer le nez d'une tomate ou d'une salade.

Des ateliers ACT ouverts à tous

L'association ACT a organisé sept ateliers ouverts à tous, sur des sujets qui intéressent les citoyens. Ces rencontres sont une invitation à débattre et une occasion de diffuser des informations autour de différents thèmes comme

- la Sabla
- la TEOMI (taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative)
- la création d'une nouvelle librairie à Plaisance
- la gestion de l'eau
- les îlots de chaleur
- la santé

Retrouvez les comptes-rendus de ces ateliers sur notre site atelier-citoyen.org, rubrique "actualités"

Le dernier atelier a été consacré à "**Quelle école pour demain ?**", le 1er octobre 2024, avec Emma Bertoin, fondatrice de *L'Ecole change demain*, pour imaginer ensemble quelle école pour demain avec celles et ceux qui la vivent au quotidien !

Prochains thèmes proposés par ACT en 2024-2025

- les pistes cyclables (le 27/11 à 19h30 à la MDA),
- le plan climat air énergie,
- la végétalisation et les îlots de fraîcheur
- ... des idées d'ateliers ? contactez-nous

Vous souhaitez recevoir une invitation, contactez-nous depuis notre site internet atelier-citoyen.org, rubrique "contact".

Val Tolosa : quand un enterrement devient une fête

Ils étaient juste trois au début, dont le regretté Progreso Marin.

Dix-huit ans plus tard, avec une pointe à 500 adhérents, après 15 procès gagnés, 5 jugements en Conseil d'État remportés et 3 arrêtés préfectoraux annulés, 3 permis de construire jugés illégaux, avec une avocate pugnace, Alice Terrasse, stagiaire à l'époque mais désormais incontournable dans les luttes écologiques citoyennes, **l'association Non à Val Tolosa a fêté l'abandon définitif du méga centre commercial** qui devait bétonner 44 hectares sur le plateau de la Ménude.

La fête s'est déroulée le dimanche 1er septembre à la salle Boris Vian de La Salvetat-Saint-Gilles, prêtée par la mairie de cette commune.

Elle a débuté par une très émouvante rétrospective des 18 ans de combat avec notamment l'évocation de la poignée d'irréductibles qui ont empêché le déploiement des engins de chantier en se couchant devant. Mais aussi, plus tristement, le petit bois, irrémédiablement et scandaleusement détruit inutilement. **Un hommage à Progreso Marin, membre fondateur, a été rendu.**

Une quinzaine d'associations sont venues ensuite témoigner sur leur combat : **Les amis de la Terre, Eau Secours 31, La voie est libre, TESTET Sivens ...** Suivi par **une pièce de théâtre** : « *Nous étions debout, et nous ne le savions pas* » de la compagnie « L'Agit » **qui révèle comment, un jour, précisément ce jour-là, on bascule dans la Résistance.** Le groupe de musique **Brancaleone** est venu enflammer la fin d'après-midi avant un excellent repas pour clôturer cette belle journée !

"Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'individus conscients et engagés puisse changer le monde. En fait, c'est toujours de cette manière que le changement s'est produit." Margaret Mead



Et maintenant ?

Le maire de Plaisance, de tout temps favorable au projet et anciennement président de l'association « **Oui à Val Tolosa** », a récemment déclaré à la Dépêche du Midi que les Plaisançois seront associés à la réflexion sur l'avenir de la Ménude.

Domage de ne pas l'avoir décidé il y a 18 ans, alors que les terrains, vendus au promoteur, appartenaient encore à la commune.

Projet Sabla : non aux 500 logements et aux 3 700 véhicules de plus par jour !

Plus ça va, plus le nombre de logements à construire sur le site de la Sabla augmente ! Le 3 juillet 2024, la mairie présentait sur site des panneaux détaillant les projets et des illustrations affichées bien en vue, rue des Roitelets, annonçaient 400 futurs logements.

Deux mois plus tard, au conseil municipal du 3 septembre, une délibération informait que le programme global de constructions serait de **479 logements, soit 440 collectifs, dont 120 en locatif social (25 %), et 39 en accession individuelle.** Ces derniers seront des maisons construites en périphérie du site pour éviter aux quartiers voisins d'avoir des tours de quatre étages sous leurs fenêtres.

Précision de la délibération, le nombre de logements pourra varier de plus ou moins 10 %, et **atteindre ainsi 527 en fourchette haute, choix des promoteurs.**

L'étude circulatoire, réalisée par la société Transmobilités, prévoit que les 500 loge-

ments, le groupe scolaire de 14 classes, le centre médical et les commerces créés généreront plus de 165 véhicules entrants par heure et 290 sortants aux heures de pointe du matin, et plus de 260 véhicules entrants par heure et 235 sortants aux heures de pointe du soir. Soit, au total, **3 700 véhicules par jour dans les deux sens confondus sur la ZAC de la Sabla !**

La circulation à Plaisance étant aujourd'hui totalement asphyxiée aux heures de pointe, **il est inconcevable d'imposer aux Plaisançois 3 700 véhicules supplémentaires du lundi au vendredi, pendant toute la période scolaire !**

PETITION

Contre les 500 logements de la Sabla et les 3 700 véhicules de plus par jour, signez la pétition, en scannant le QR code

ou en copiant le lien :

<https://tinyurl.com/Sablanon>



Forum des associations

Malgré notre demande, le maire a refusé d'inscrire notre association dans le Guide des associations. Il refuse aussi notre participation au Forum. De ce fait, nous nous installons à l'entrée, ce qui nous permet d'avoir une excellente visibilité.

A l'année prochaine !



Le tour du quartier

Dans chaque numéro d'1PACT, nous présentons un quartier de Plaisance.

Aujourd'hui, le quartier de l'Ousseu, ses atouts et ce qui pourrait être amélioré. Les habitants nous en parlent.

Le quartier de l'Ousseu se situe au sud-est de Plaisance, entre la rue des Mésanges, la route des Vitarelles et le parc de l'Ousseu, traversé par le ruisseau de même nom. Nous y avons d'abord rencontré deux jeunes adultes promenant leurs chiens, qui apprécient particulièrement le calme du quartier et la proximité du parc.

Notre chemin a ensuite croisé deux adolescents, Tilio et Joshua, équipés de baudriers d'escalade pour un entraînement au rappel. Pour eux également, l'attrait du quartier réside dans sa faible densité de population et son espace vert inestimable. Ils se déplacent en bus (ligne 67) ou à vélo, y compris jusqu'au lycée Françoise, été comme hiver, en seulement 15 minutes (bravo !). Leur rêve : créer un club de drones avec une zone légale (... où l'on apprend que la Sabla sert souvent de piste de décollage), un club de Parkour, une piscine couverte.

Peu après, nous avons interrompu un duo de pétanqueurs en pleine partie.



« Nous sommes bien dans ce quartier, mais tout n'y est pas parfait, » nous disent-ils. « Il y a un point de deal au fond de la rue, et nous avons déjà retrouvé plusieurs voitures sur cales, leurs quatre roues volées, ainsi que des portails dégradés. Des rodéos se produisent régulièrement, avec des jeunes sans casque et cagoulés, et certains entrent dans la piscine privée de la résidence. Les poubelles jaunes, sorties pour la journée en attente du passage des éboueurs, sont remplies de couches

ou de serviettes hygiéniques par des personnes indélicates, avant le retour de leur propriétaire.



Nous constatons également des dépôts sauvages d'encombrants. Ces incivilités nous coûtent cher. Le Grand Ouest Toulousain, contacté, dit qu'il n'y peut rien. Ce qui nous inquiète aussi, c'est la construction de nouvelles habitations à la Sabla, qui va aggraver la circulation, déjà saturée à Plaisance. De plus, nous voyons des stationnements sauvages qui pourraient empêcher l'accès des pompiers. »

Une jeune femme nous rejoint pour exprimer son inquiétude concernant le manque d'éclairage lors de ses promenades avec son chien. Il remonte aussi parmi d'autres rencontres l'absence de bus 67 le dimanche et une fréquence faible le samedi. On nous parle également du nombre important de chats errants.

Nous terminons notre micro-trottoir avec un groupe fort sympathique de personnes promenant leurs chiens (décidément !) dans le parc. Ils confirment les propos précédents et se réjouissent de l'ouverture du magasin Auchan près du collège, qui facilite les courses de proximité. La pharmacie est aussi très appréciée.

Le soleil se couche, l'air se rafraîchit, mais il est indéniablement agréable de se promener dans ce quartier chaleureux.

Depuis environ quatre ans d'existence, une soixantaine d'adhérents apportent à ACT, Atelier Citoyen du Touch, près de 1 200 € par an.

Ces fonds nous permettent pour l'essentiel d'éditer notre "Magazine de Ré-information de Plaisance-du-Touch", l'1PACT. Les premiers numéros, en 2021, imprimés à 7 500 exemplaires, ont coûté autour de 400 €, puis 500 € pour passer à un tirage de 10 000 exemplaires suite à la forte croissance de la population de Plaisance. Après la hausse importante du prix du papier, le coût d'un 1PACT est désormais de 750 €, si bien qu'environ deux parutions par an sont possibles. Si vous souhaitez que l'on puisse continuer à s'informer ensemble, n'hésitez pas à nous rejoindre et à adhérer !



Sur FB : www.facebook.com/AtelierCitoyenduTouch

Sur notre site : atelier-citoyen.org

Adhésion (15 €) à l'association Atelier Citoyen du Touch (ACT), sur le site atelier-citoyen.org

Pour adhérer ou effectuer un don, vous pouvez vous rendre sur notre site internet :

<https://atelier-citoyen.org/adhesion-a-lassociation-act/>

et aller directement sur HelloAsso

ou nous déposer un chèque aux adresses indiquées sur le bulletin d'adhésion à télécharger sur notre site.

D'avance, un grand merci pour votre contribution !

